



## **Procès verbal de la réunion des administrateurs 19 avril 2011**

77, Ste-Ursule

Étaient présents :

Roger Bertrand  
Étienne Berthold  
France Bilodeau  
Claudette Blais  
Michelle Bussièrès  
Nadine Galy  
Louis Germain  
Jacques Lévesque

S'étaient excusés :

Jean Beauchesne  
Michel Leclerc  
Véronyc Sansoucy

Denis L'Anglais, conseiller juridique, est absent. Louis Germain préside et Claudette Blais agit comme secrétaire de réunion

### **1. Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par Louis Germain, appuyé par Jacques Lévesque que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

### **2. Adoption du procès-verbal des réunions du 18 janvier et du 16 mars 2011**

L'adoption des procès-verbaux est proposée par Michelle Bussièrès et appuyée par Jacques Lévesque.

### **3. Suites de la réunion du 16 mars**

**Hôtellerie illégale :**

Roger Bertrand doit contacter Madame Lise Martineau, dans le but de vérifier son intérêt à s'impliquer dans les activités de suivi du Comité de travail.

Il rappelle les principaux éléments pour lesquels il importe d'assurer un suivi auprès des autorités municipales :

- a) La nécessité d'obtenir un rapport sur l'état d'avancement des travaux de la part des autorités municipales;
- b) la nécessité d'effectuer une relance auprès de la Chambre des notaires dans le but de les sensibiliser à l'importance de fournir toutes les informations, quant aux usages des immeubles qui font l'objet de transactions;
- c) l'application d'une tarification commerciale pour les unités d'habitation utilisées pour de l'hôtellerie;
- d) l'importance de compléter l'inventaire des immeubles qui font de l'hôtellerie sans avoir les autorisations requises;
- e) les changements à la Charte de la Ville de Québec dans le but d'accroître l'efficacité de ses moyens d'intervention et définir un système qui soit plus dissuasif.

À la demande de Louis Germain, Michelle Bussièrès accepte de prendre la responsabilité de ce dossier. Roger Bertrand continuera d'y collaborer et Louis Germain en assurera les communications et pourra éventuellement participer à certaines représentations.

#### **Suites des États généraux :**

Les rencontres se sont poursuivies avec différents intervenants dans le but d'obtenir leur adhésion à la Déclaration de principes adoptée lors des États généraux. Les trois associations de marchands ont été rencontrées ainsi que le directeur du Musée de la civilisation. Une rencontre avec la Chambre de commerce devrait être confirmée dans les prochains jours.

#### **Le financement :**

Les dernières représentations effectuées auprès des autorités gouvernementales, à la fin de l'exercice financier 2010-2011, n'ont pas donné les résultats escomptés. Les démarches se poursuivront pour ce qui est de la récupération d'une partie des taxes de ventes. Et on explorera la possibilité de recourir à certaines contributions privées.

## **4. Red Bull Crashed Ice : stratégie**

Le rapport post-événement présenté aux membres du Comité de suivi le 11 janvier 2011 avait permis de démontrer les améliorations apportées au parcours, aux espaces d'entreposage, aux technologies d'éclairage, aux horaires, aux conditions de circulation et de stationnement, à la signalisation des commerces et des passages piétonniers. Les avis étaient concordants quant à la portée des mesures d'atténuation qui avaient été convenues pour l'édition 2010.

L'édition 2011 a été considérée plus imposante par l'ensemble des intervenants. Le parcours a été allongé au parc Montmorency et à Place de Paris. Les intersections entre Buade-Du Fort-Port-Dauphin et Côte de la Montagne étaient généralement encombrées. Les besoins d'entreposage ont monopolisé une partie importante du stationnement

Dalhousie durant plusieurs semaines. Les quantités d'équipements pour l'éclairage, le câblage, les plateformes paraissaient nettement supérieures aux années précédentes. Le matériel de télédiffusion était plus imposant, il y a eu ajout d'une piste de danse, ajout d'estrades pour les spectateurs, agrandissement de la zone VIP, ajout de structures promotionnelles, ajout d'une passerelle, etc. Les conditions de circulation sur Côte de la Montagne, en dehors des heures de pointe, étaient moins souples pour les résidants que les années précédentes. Les petits véhicules de services circulaient très souvent à contre-sens sur la rue Du Fort, pour faire la liaison entre le parc technique et la Place Royale. Des tests d'éclairage ont été faits à maintes reprises en ne respectant pas les heures convenues et en ne considérant pas les fenêtres des habitations. L'entretien des rues et des trottoirs a été très déficient, notamment à Place Royale et sur Notre-Dame. Les périodes de travail ont été rallongées lors du processus de montage de la piste. Une signalisation d'interdiction de circulation a été installée à l'intersection des rues Saint-Pierre et Du Fort pour la période du 26 février au 25 mars, contrairement aux deux jours prévus, et contrairement à ce qui a été publié dans le dépliant de la Ville de Québec. Suite au démontage des installations, les sites utilisés apparaissaient dégradés, notamment à Place de Paris et au Parc Montmorency. Il importe également de rappeler que les travaux se sont déroulés sur une période de 43 jours, soit 12 jours de plus que ce qui était dans le calendrier préliminaire du 11 janvier 2011.

Nous devons prendre acte que le Red Bull est considéré par la Ville comme un des grands événements de promotion de Québec à l'échelle internationale. Elle s'est d'ailleurs engagée par voie contractuelle à soutenir cet événement techniquement et financièrement, pour une période de trois ans. Les visiteurs apprécient généralement la tenue de l'événement et les hôteliers et restaurateurs profitent aussi des retombées.

Différentes avenues d'intervention ont été identifiées. Pour certains, il s'agit de contenir cet événement en référant à l'ensemble des mesures d'atténuation adoptées lors de l'édition de 2010 et en les bonifiant. Il faudrait aussi continuer les représentations pour obtenir une véritable politique d'encadrement des grands événements. Pour d'autres, il importe de créer des alliances avec différents intervenants, pour en arriver à démontrer que cet événement dépasse la capacité d'accueil du milieu, qu'il présente des risques importants pour la sécurité des personnes et des lieux. Les résidants ne peuvent s'approprier le Vieux-Québec à eux seuls. Il y a aussi des intervenants qui veulent explorer les possibilités de recours légaux pour contrer la tenue de l'événement.

## **5. Liens à maintenir avec la communauté du VQ**

Dans le cadre des activités de suivi des États généraux, il importe de maintenir les communications avec les différents intervenants du quartier, de profiter des occasions pour créer de nouvelles alliances. Nous avons tous des intérêts communs, que l'on soit résidant, travailleur, commerçant, visiteur ou touriste. Nous devons favoriser une approche inclusive et promouvoir nos intérêts communs.

## **6. Campagne de recrutement et de soutien du *membership***

Le CCVQ compte actuellement 191 membres inscrits dans un quartier qui compte 5278 résidents. Jacques Lévesque a déjà préparé une proposition de stratégie de recrutement et de communication. Il procèdera à l'actualisation de sa proposition, en fonction des commentaires reçus sur les catégories de membres et les activités de reconnaissance. On mentionne l'opportunité que pourrait constituer la Fête des voisins prévue pour le 4 juin prochain.

## **7. Varia**

- a) Présences à l'Assemblée générale de la Caisse Populaire.

Compte tenu de la candidature du CCVQ comme organisme communautaire de l'année, Louis Germain sollicite la présence des membres du C.A. Étienne Berthold, Nadine Galy et Claudette Blais confirment leur présence.

- b) Passages piétonniers.

Michelle Bussièrès souligne la problématique du non-respect généralisé des passages piétonniers. Il y aurait lieu d'identifier les mesures qui pourraient être prises pour améliorer la situation. L'exemple de la signalisation utilisée sur le campus de l'Université Laval serait une avenue à explorer.

La réunion se termine à 18h30.